

PROCES VERBAL N°17 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 18 décembre 2025

A : 14H00

Président: M. Denis LASGOUTE

Présents: MME Claire MANTOUX. MRS. Michel UDOVICIC. Stéphane BROcq, M Youri CHERRAD, Abde EL KHALFIQUI, Jean-Marie TASTEVIN, Denis LASGOUTE

Absent excusé : MR Anthony MARIOTTI

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°16 du 11 décembre 2025.

REPORT DE MATCHES

- U19D1**

GC QUISSAC/ES SUMENE du 13.12.2025 est reportée au SAMEDI 3 JANVIER 2026 à 15H00 sur les installations de QUISSAC.

- U17D1**

AS ROUSSON/ST PRIVAT DES VIEUX du 24.01.2026 est reportée au mercredi 28 JANVIER 2026 à 19H30 sur les installations de ROUSSON .

- U17D2**

US MONOBLET/NLASALLIEN du 14.12.2025 est reportée au DIMANCHE 4 JANVIER 2026 à 10H00 sur les installations de MONOBLET.

- U16T**

VEZENOBRES CRUVIERS /FC CALVISSON du 13.12.2025 aura lieu sur les installations de RIBAUTE LES TAVERNES à 17H00.

- U15D2**

VEZENOBRES CRUVIERS LASCOURS/MARGUERITTES du 14.12.2025 est reportée au DIMANCHE 04.01.2026 à 10H00 sur les installations de CRUVIERS LASCOURS.

- U15D3 POULE A**

US MONOBLET/US PUJAUT du 13.12.2025 est reporté au dimanche 04.01.2026 à 12H00 sur les installations de MONOBLET.

- U15D4 POULE A**

SALINDRES FC/EF VEZENOBRES CRUVIERS du 14.12.2025 aura lieu le DIMANCHE 4 JANVIER 2026 à 10H00 sur les installations de SALINDRES



- **U15D3 POULE A**

ROUSSON/ST HILAIRE LA JASSE du 25.01.2025 est reporté au MERCREDI 11.02.2025 à 17h sur les installations de Rousson

- **U15D3 POULE A**

ENT VAL DE CEZE/ST HILAIRE LA JASSE du 17.12.2025 est reportée au DIMANCHE 4 JANVIER 2026 à 10H00 sur les installations de GOUDARGUES.

- **COUPE GARD LOZERE U15**

ST HILAIRE/CASTANET du 21.12.2025 est reportée au DIMANCHE 18.01.2026 à 10h sur les installations de St Hilaire la Jasse

RETOUR CSR (POUR INFORMATIONS)

- **U17D2**

Vergèze 1/ Castanet 1 du 14.12.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe Castanet 1 pour en reporter le bénéfice à l'équipe Vergèze 1 sur le score de 3/0.

- **COUPE GARD LOZERE U15**

Ent. Fcvdc / Esb 1 / Nîmes Castanet 1 du 7.12.2025

Reserve d'avant match de Ent. Fcvdc / Esb 1 (553818) : NON-FONDEE

CONFIRME le résultat acquis sur le terrain

DIT l'équipe de Nîmes Castanet 1 qualifiée pour le prochain tour

- **U15D1**

Foot Terre de Camargue 1 / Nîmes Chemin Bas 1 du 14.12.2025

Dit match perdu par pénalité- 1 Point à l'équipe de Nîmes Chemin Bas 1, pour en reporter le bénéfice à l'équipe de Foot Terre de Camargue 1, sur le score de 14/0 (score à la 36^e mn).

- **U14 TER**

Nimes mas de mingue 21 / Rousson 21 du 14.12.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe de Rousson pour en reporter le bénéfice à l'équipe de Nîmes Mas de Mingue sur le score de 3/0.

INFORMATIONS

- **U15D1**

AS VERS déclare forfait sur la rencontre BAGNOLS PONT 2/AS VERS du 14.12.2025

La rencontre est annulée.

Forfait AS VERS AMENDE 80 EUROS (ART 24 DES RG)

COUPE GARD LOZERE U15

Suite au dernier tour de coupe, les rencontres suivantes se joueront le 20 et 21.12.2025 :

Marguerites (D2) / FT Camargue (D1)

Cendras (D4) / Nîmes Gazelec (D1)

Domessargues (D4) / Nîmes Chemin Bas (D1)



Langlade (D2) / Les Mages (D2)
Bellegarde (D3) / Calvisson (D1)
Rousson (D3) / Ol Ales (D1)
Le Vigan (D2) / St Gilles (D2)
Fourques (D2) / Nimes Soleil Levant (D2)
Anduze (D2) / ES Pays d'Uzes (D1)
Poulx (D2) / Vergeze (D2)
St Hilaire la Jasse (D3) / Nimes Castanet (D4)
La Calmette (D4) / Chusclan (D1)
Pissevin (D2) / Bernis (D3)
St Laurent des Arbres (D3) / St Martin de Valg (D4)
Caissargues (D4) / Redessan Les 3 moulins (D2)
St Privat (D4) / Vezenobres (D2)

ACCESSION et APPLICATION GENERATIONNELLE vers 2026/2027

NB : Attention, les éléments ci-dessous sont uniquement données à titre d'informations et sont susceptibles de modifications selon les éléments en possession de la commission des championnats Jeunes en fin de saison lors de la transition vers la saison 2026/2027. Elles n'ont aucune valeur certaine.

Le nombre de rétrogradations et maintiens peut évoluer à la baisse ou à la hausse selon la mise à disposition des équipes de Ligue vers notre District.

La Commission,
Par application des règlements généraux de la LFO et en particulier ceux de ses compétitions de jeunes,
Par application du règlement des compétitions jeunes du District,
Venant rectifier et/ou compléter le PV N°06 de la CCJ,
Informé les clubs des accessions suivantes à l'issue de la saison 2025/2026 pour 2026/2027 :

U18/U19 :

- Aucune accession, aucune rétrogradation.
- En fonction des engagements : soit 2 poules de D1 ou 1 poule de D1 à 12 et poule de D2 à 10.

U16/U17 D1 :

- Accession en Ligue en U18 R1 : 1 accession.
- 2 accessions de la D2 : les deux premiers de la poule unique (Pas de 2^{ème} poule en U17 D2 25/26 par manque d'engagement)
- Rétrogradation en U17 D2, Les équipes classées 9^{ème} à la 12^{ème} place = 4

Ces chiffres peuvent évoluer en positif ou négatif en fonction des descentes et accessions de LFO.

16/U17 D2 :

- Accession en U17 D1, les deux premiers de la poule unique (Pas de 2^{ème} poule en U17 D2 25/26 par manque d'engagement)
- Rétrogradation en U17 D3, les quatre dernières places de la poule U17 D2 = 4 (afin de ramener la poule à 10)

U16/U17 D3 :

- Accession en U17 D2, les deux premiers de chaque poule D3.



U16 TERRITOIRE GARD/LOZERE :

- La meilleure équipe accèdera aux U17 Régional 1 (26/27)
- 2^{ème}, 3^{ème} accèderont aux U17 Dept. 1 (26/27)
- 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} accèderont aux U17 Dept. 2 (26/27)
- Les équipes restantes accèderont aux U17 Dept. 3 (26/27)

U14/U15 D1 :

- 1 accession en U16 Régional (peut être une supplémentaire suivant le besoin de la Ligue)
- 4 accessions des U15 D2 (premier et second de chaque poule)
- 4 rétrogradations en U15 D2

Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des descentes et accessions de Ligue

U14/U15 D2 :

- 4 accessions en U15 D1 (premier et second de chaque poule)
- 4 rétrogradations en U15 D3 (les dernières places de chaque poule)

U14/U15 D3 :

- 4 accessions en U15 D2, les premiers et second de chaque poule.
- 4 rétrogradations en U15 D4, les deux dernières places de chaque poule

U14/U15 D4 :

- 4 accessions en U15 D3 (les trois premiers des poules + le meilleur second)

Départage : article 92 et 93 des règlements généraux du District

U14 TERRITOIRE GARD/LOZERE (PHASE 1) :

- Accession en U14 R 2^{nde} phase = 1 équipe.

U14 TERRITOIRE GARD/LOZERE (PHASE 2) :

- 2 meilleures équipes accèderont aux U15 Régional 1 (26/27)
- 3^{ème}, 4^{ème} accèderont aux U15 Dept. 1 (26/27)
- 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} accèderont aux U15 Dept. 2 (26/27)
- 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème} accèderont aux U15 Dept. 3 (26/27)
- Les équipes restantes accèderont au U15 Dept. 4 (26/27)

A L'ATTENTION DES CLUBS,

- **Il est rappelé que le championnat est prioritaire sur les tournois, les sorties scolaires.**
- **Toute date de report de match fixée par la commission peut être joué avant la date prévue avec l'accord des 2 clubs et NON PAS APRES.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DE SÉANCE

LA SECRETAIRE DE SEANCE



M LASGOUTE Denis



Mme MANTOUX Claire

